



Le mot du Maire

Pause fiscale

En cette deuxième année de mandature, l'impulsion, comme tous les ans, est donnée par le vote du budget. Elle se traduit par une exigence toujours plus grande de maîtrise des finances communales. Aussi, conformément à nos engagements, et puisque les recettes de base réévaluées le permettent, **les taux de fiscalité des 3 taxes ne seront pas augmentés**. La gestion prudente de l'année passée permet de dégager un excédent reporté qui conforte nos recettes. Et, surtout, nous avons fait le choix unanime de nous orienter vers l'emprunt pour notre politique d'investissement. Cette unanimité autour d'un budget témoigne d'un réel travail partenarial entre élus, toutes sensibilités confondues.

Nous voilà donc en pleine action : les marchés publics sont lancés, les chantiers vont bon train. Certaines opérations sont achevées. Les équipements du Périscolaire, du Relais Assistantes Maternelles ou encore de la salle des sports Saint Jean ont déjà un taux d'occupation exceptionnel. Aussi, je vous invite **aux portes ouvertes des 20 et 21 juin prochains** : une visite des locaux rénovés ou neufs s'impose.

Un autre rendez-vous incontournable est celui des **Elections Européennes du 7 juin**. C'est l'occasion pour le citoyen européen de désigner, au suffrage universel direct, les représentants qui agiront en son nom pendant 5 ans, au Parlement Européen. De plus en plus de textes - essentiellement dans le domaine de l'Environnement, de la protection du consommateur du marché intérieur ou encore de la politique des transports - sont issus d'une codécision européenne : l'impact sur notre vie quotidienne peut être important. Voter est un droit. Ne nous en privons pas !

Evidemment, comme chaque année, nous entrons aussi dans la période festive. Chaque école municipale entend achever l'année scolaire autour d'un spectacle, d'une kermesse ou d'une exposition, accueillant ainsi parents et petits pour partager un moment de convivialité.

C'est en famille aussi que je vous invite à venir flâner dans les rues, sur la place de la Mairie, le 19 juin, pour notre traditionnelle **Fête de la Musique**. Cette soirée musicale populaire rassemblera de nombreux talents débutants et accomplis.

Excellents mois de printemps à tous !

*Sébastien ZAEGEL, Maire
Vice-Président du Conseil Général du Bas Rhin*



ACCUEIL DU PUBLIC

Lundi à mercredi 8h à 12h et 14h à 18h
Jeudi 8h à 12h et 14h à 19h30
Vendredi 8h à 12h et 14h à 17h
Fermé le samedi
☎ 03 90 29 72 72

Service Technique de la Mairie
☎ 03 90 29 76 65
Site Internet : www.ville-geispolsheim.fr
E-Mail : mairie@ville-geispolsheim.fr

AGENDA

Permanence du Maire-Conseiller Général
Du mardi au vendredi de 8h à 9h
Samedi de 10h à 11h30
Les mercredis, jeudis, vendredis, sur rendez-vous pendant les heures d'ouverture de la mairie.

TVGEIS

Tous les jours, en continu, les informations locales sur le canal 136 Mhz S5G + 2,7 Mhz
Reportages : 10h - 12h - 15h - 19h30 - 21h - 23h

**16/02/2009**

- ✓ Adoption du Budget Primitif de l'exercice 2009 :
5 380 460 € en recettes et en dépenses de fonctionnement,
7 204 200 € en recettes et en dépenses d'investissement.
- ✓ Crédits scolaires
25 € par élève/an : crédits alloués aux chefs d'établissements des écoles maternelles pour les fournitures et livres scolaires,
26 € par élève/an : crédits alloués aux chefs d'établissements des écoles élémentaires pour les fournitures et livres scolaires,
155 € par classe (maternelles et élémentaires) le crédit annuel pour l'acquisition de livres de bibliothèque.
- ✓ Autorisation donnée au Maire d'engager les dépenses résultant des réceptions, des fêtes locales ou nationales, des jumelages qui sont organisés par la Commune.
- ✓ Subventions accordées :
 - Association Générale des Familles : participation 281 320 € aux frais de fonctionnement de la crèche et de la halte-garderie.
 - FDMJC du Bas-Rhin :
100 300 € pour l'animation jeunesse,
473 620 € pour la participation aux frais de fonctionnement des périscolaires Gare et Village et de l'ALSH Gare,
 - Relais Emploi : participation 4 800 € aux frais de fonctionnement,
 - Donneurs de Sang Bénévoles : participation 250 € aux frais de fonctionnement,
 - Souvenir Français : participation 350 € aux frais de fonctionnement,
 - Société d'Histoire des 4 Cantons : participation 200 € aux frais de fonctionnement,
 - Groupement d'Action Sociale : cotisations 7 600 € pour les œuvres sociales du personnel,
 - Association Nature Ried : participation 4 000 € aux frais de fonctionnement (enclos à cigognes),
 - Aprecial : participation 1 900 € aux frais de fonctionnement (réintroduction des cigognes),
 - Association Route de la Santé : participation 100 € aux frais de fonctionnement,
 - Fondation Elisa : participation 1 800 € aux frais de repas de Noël des aînés,
 - Association Prévention Routière : participation 300 € aux frais de fonctionnement,
 - Centre d'Action Communale : 12 000 €
 - Illiade : 8 000 € dans le cadre de la convention de partenariat.
- ✓ Subventions de principe :
 - Associations Locales :
 - participation aux frais de dépenses d'énergie et d'eau (sur production des factures justificatives afférentes à l'année 2008) : 50 %
 - aide par licencié de moins de 18 ans de Geispolsheim pour l'année sportive 2008/2009 sous réserve de la signature d'une convention d'objectifs : 90 € (Montant minimum par club et par an : 500 €)

- frais de déplacement des clubs sportifs, pour déplacements régionaux, interrégionaux ou nationaux à l'occasion d'un championnat ou d'une coupe, à partir d'un trajet simple minimum de 50 km de Geispolsheim : base de calcul : 50 % de 0,10 €/km en prenant en compte la distance x, le nombre de participants (maximum 15 pour le football, 12 pour le basket, 4 pour le cycle-ball, 12 pour le cyclisme artistique, 6 pour le tennis, 6 pour l'escrime) payable sur justificatifs.
- anniversaires décennaux et pour chaque quart de siècle : 6,10 € par année d'existence,
- récompenses des clubs sportifs de Geispolsheim, champions :
 - Champions du Bas-Rhin : 460 €
 - Champions d'Alsace : 610 €
 - Champions de France ou internationaux : 765 €
- prise en charge partielle des frais engagés par les équipes sportives lors de leurs parcours en Championnat de France (présentation par le club du budget prévisionnel des dépenses et délibération spécifique du Conseil Municipal)
- Amicale des Sapeurs Pompiers : 100 % de remboursement des frais d'abonnement téléphonique.
- ✓ Tarifs de location des salles et équipements sportifs communaux (plaquette InfoGeis Juillet)
- ✓ Tarifs publics communaux.
- ✓ Participation aux associations d'élus et de collectivités locales : cotisations 2009
 - Conseil National des Villes et Villages Fleuris : 320 €
 - Association des Maires du Département : 1 738,43 €
 - Association des Maires Ruraux du Bas-Rhin : 86 €
 - Association des Communes Partenaires du Conservatoire des Sites Alsaciens : 50 €
 - Association des Maires de France : 88 €
 - Association des Maires des Cantons d'Illkirch et de Geispolsheim : 1 060,65 €
 - Aprécial : 50 €
- ✓ Crédits pour lauréats des Maisons Fleuries et Fenêtres en Fête :
45 € pour le 1er prix et prix spécial du jury,
40 € pour le 2e prix,
30 € pour le 3e prix.
- ✓ Tableau des effectifs des emplois communaux 2009.
- ✓ Affectation du produit de la chasse : cotisation partielle 10 525 € à la Caisse d'Assurance Accidents Agricoles du Bas-Rhin.
- ✓ Versement au Syndicat Intercommunal pour le Câblage de Strasbourg Sud Ouest d'une subvention pour 2009 d'un montant de 2 474,55 € correspondant à 0,35 € par habitant de la commune.
- ✓ Extension/Réhabilitation du site périscolaire de la Gare et création d'un Relais Assistantes Maternelles - avenants de travaux.

23/03/2009

- ✓ Taux d'imposition 2009 des taxes directes locales de la Commune :
Taxe d'Habitation : 15,51 %
Taxe Foncière Propriétés Bâties : 13,75 %
Taxe Foncière Propriétés Non Bâties : 62,41 %.
- ✓ Décision budgétaire modificative n° 1 - exercice 2009 :
Section Fonctionnement : 5 461 460 €
Section Investissement : 7 319 200 €.
- ✓ Souscription d'un emprunt de 800 000 € :
Durée : 15 ans - taux d'intérêt (fixe) : 4,23 % - amortissement du capital constant - périodicité des échéances : mensuelle - commission d'engagement : 0,05 %.
- ✓ Participation aux œuvres sociales du personnel - complément pour un montant de 174,45 € par agent (participation 2009) et régularisation 2008 de 8,26 € par agent.
- ✓ Participation financière au Syndicat Intercommunal du Collège de Geispolsheim & environs pour l'année 2009 d'un montant de 30 835,30 €.
- ✓ Acquisition et cession de terrains par la Commune - création d'une piste cyclable entre Geispolsheim et Lingolsheim (section rue de l'Industrie à Lingolsheim) : acquisition des parcelles nécessaires à la réalisation de la piste cyclable entre les communes de Geispolsheim et Lingolsheim au droit de la route départementale n° 222/route de Lingolsheim, représentant une surface totale à acquérir de 22,64 ares. Prix d'acquisition amiable de l'ensemble de ces parcelles : 2 700 € l'are.
- ✓ Contrats d'assurance des risques statutaires - mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique de consulter le marché de l'assurance statutaire, pour son compte, dans le but de trouver une entreprise d'assurance agréée en vue de permettre l'établissement d'un contrat groupe d'assurance des risques financiers découlant de la protection sociale des agents de la collectivité.
- ✓ Procédure de dématérialisation des actes - mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique de consulter le marché des « tiers de télétransmission » homologués par les Services du Ministère de l'Intérieur, pour son compte, dans le but de sélectionner et retenir un prestataire agréé en vue de permettre la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.
- ✓ Extension et réhabilitation du site périscolaire de la Gare et création du Relais des Assistantes Maternelles : annulation partielle de la délibération n° 19/09 du 16 février 2009 de l'avenant négatif n° 1 du lot n° 8 du marché.
- ✓ Subventions :
 - au Conseil de Fabrique de l'Eglise Sainte Marguerite de Geispolsheim : 1 163 € pour l'acquisition de mobilier, soit 30 % de 3 875,04 €.
 - à l'AAPPMA : 64 € pour l'acquisition d'une tondeuse et la réalisation de travaux, soit 30 % de 213,28 €.
 - au Karaté Do : 994 €, soit 100 % des frais engagés pour l'acquisition de matériel en remplacement de 700 € de matériel volé, ainsi que d'une armoire.
 - à l'association Fun Jump : 1 000 € à l'occasion d'un concours hippique.
- ✓ Attribution de subventions aux particuliers pour l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie : deux demandes.

Maison de l'Enfant**Crèche et halte-garderie :**

Catherine Koulmann, directrice
mardi de 16h15 à 18h30 et sur rendez-vous
☎ 03 88 55 00 30

Relais Assistantes Maternelles

24 rue de Paris
Estelle Pierron ☎ 03 88 39 21 83
lundi de 13h30 à 18h00, mardi de 11h à 12h30
et jeudi de 13h30 à 17h30
courriel : relaisamat.geispolsheim@orange.fr

CLSH Village

Ecole primaire - rue du Collège
Claudine Giboyau
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h15 à 8h30
lundi et jeudi de 17h30 à 18h30
et sur rendez-vous
☎ 03 88 68 68 82 - 06 07 60 85 02

Ecole maternelle - rue de l'Ecole

Ketty Bonnin
lundi de 8h à 9h et vendredi de 16h à 17h
et sur rendez-vous
☎ 03 88 68 65 59 - 06 33 47 75 51

Accueil périscolaire / ALSH Gare

Josiane Demange - Leila Magtit - Jean-Julien Eckert
lundi et jeudi de 16h à 18h30 et sur rendez-vous
☎ 03 88 67 98 96 - 06 70 75 63 65

Permanence de Gaël et Stéphane, animateurs Dynamique Jeunesse

A l'Espace Jeunes - Maison des Associations
☎ 06 70 39 33 75 Stéphane - ☎ 06 70 39 28 55 Gaël

Permanence Emploi

En mairie, mercredi de 14h à 17h

Permanence de l'Assistante Sociale

Mme P. Champenois au Centre Social, 8 rue du Maire Nuss, le mercredi matin, toutes les demi-heures entre 9h et 11h30. Pour obtenir un rendez-vous, Centre Médico-Social des 4 Vents - 136 route de Lyon 67400 Illkirch ☎ 03 68 33 82 60

Conciliateur de Justice

M. Valentin,
1^{er} jeudi du mois de 14h à 16h30, sans rendez-vous

Objets encombrants

lundi 4 mai (Gare) et mardi 5 mai (Village)

Déchèterie mobile

samedi 23 mai (Gare) de 9h à 17h
lundi 22 juin (Village) de 11h à 19h

Déchèterie communale

Cour des Ateliers Municipaux - Rue des Fleurs
d'avril à octobre inclus : tous les samedis de 16h à 18h

Déchèterie verte

Village : parking Malraux samedi 9 mai
Gare : parking ACL

A cette occasion, la déchèterie verte communale sera fermée.

Déchèterie fixe

La Vigie, rue Théodore Monod
Tous les jours de 8h à 19h et le dimanche de 8h à 12h

Le budget a été adopté lors de la séance du Conseil Municipal du 16 février 2009. Le budget total s'élève à 12 584 660 € :

EN SECTION DE FONCTIONNEMENT : 5 380 460 €

EN SECTION D'INVESTISSEMENT : 7 204 200 €

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : 5 380 460 € (+ 1,1 % par rapport à 2008)

a. Les dépenses :

LES CHAPITRES EN AUGMENTATION :

- ✓ Les charges à caractère général (+ 0,33 %) : cette très faible augmentation correspond en fait à une diminution, compte tenu d'une inflation à 2,8 %. Elle dénote une vraie maîtrise des charges de fonctionnement.
- ✓ Les charges de personnel (+ 5,50 %) augmentent légèrement, essentiellement à cause de l'évolution du point d'indice, des avancements en grade et du fait de la création d'un poste de concierge pour les salles communales.
- ✓ Les autres charges de gestion courante (+ 9,39 %) concernent pour l'essentiel l'augmentation des subventions aux délégataires du Service Public de la Petite Enfance (+ 18 %) liée à l'agrandissement du Périscolaire au quartier de la Gare et des subventions aux associations (+ 10 %).
- ✓ Les charges financières augmentent de 33,16 %, à plus 38 000 €, représentant les intérêts de la dette dus à l'emprunt de 800 000 € contracté en 2008.

LES CHAPITRES EN DIMINUTION :

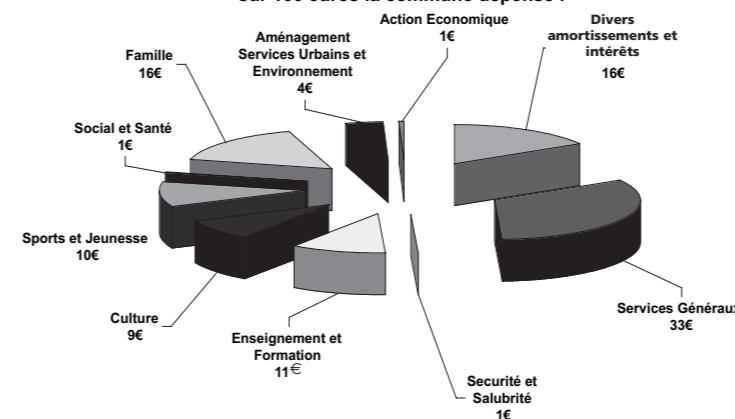
- ✓ Les dotations aux amortissements sont en baisse de 3,95 %. La fluctuation de ce chapitre est liée aux investissements réalisés d'année en année par la Commune, qui peuvent être plus ou moins importants.

b. Les recettes :

- ✓ Lors de sa séance du 23 mars dernier, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes. En effet, l'augmentation des recettes des bases d'imposition de près de 9 % permet de faire face à l'augmentation mesurée des dépenses de fonctionnement. Cette augmentation des recettes des bases d'imposition est due pour l'essentiel à l'implantation de nouvelles entreprises sur notre ban communal (LIDL - Brico Dépôt - ...)

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2009

sur 100 euros la commune dépense :



- ✓ Les impôts et taxes (+ 4,23 %) : l'augmentation des recettes fiscales est essentiellement due à l'augmentation des recettes des bases d'imposition comme expliqué plus haut.
- ✓ La Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat est en baisse de 0,35 %.
- ✓ Les autres participations augmentent de 35,35 % : ceci est essentiellement dû aux subventions versées par la CAF dans le cadre du contrat Petite Enfance.
- ✓ La dotation CUS augmente de 2,71 %.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 7 204 200 € (- 22 % par rapport à 2008)

Malgré une diminution de près de 22 %, le budget d'investissement 2009 reste très important. Il s'explique par un report de près de 5 M d'€ (les travaux de restructuration de la salle Malraux) et d'autre part, par 1,8 M d'€ de crédits nouveaux.

Les reports les plus importants :

- ✓ Restructuration de la salle Malraux : 3,056 M d'€
- ✓ Agrandissement du périscolaire de la Gare : 761 000 €
- ✓ Opérations immobilières : 321 220 €

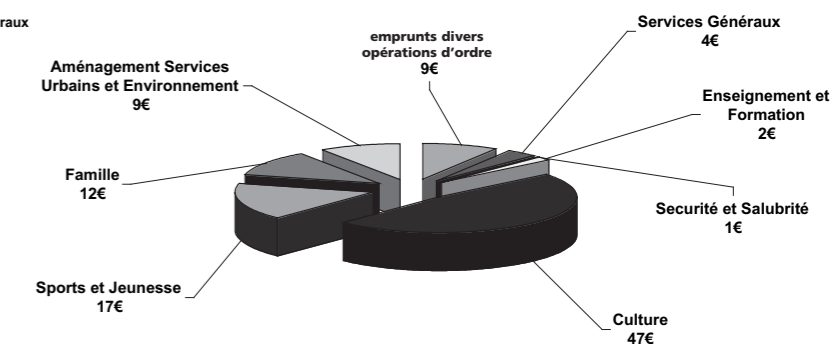
Les investissements nouveaux, représentant 1, 897 M d'€, concernent, pour les plus importants :

- l'opération de restructuration et d'agrandissement de la salle Malraux pour près de 237 000 €,
- la création d'un deuxième terrain de foot en revêtement synthétique au Centre Sportif pour 1 M d'€,

- l'éclairage public pour 242 000 € (rues Turenne, Bâle, Mulhouse et Reims dans le cadre de l'aménagement de ces rues),
- des mises aux normes à l'école maternelle Village pour 39 600 €,
- le remplacement de la ventilation du chauffage de l'église Ste Thérèse pour 55 000 €.

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2009

pour 100 euros la commune dépense :



A noter que les seuls investissements dans le cadre du développement durable représentent près de 188 000 €, soit près de 10 % des investissements nouveaux, en phase avec les objectifs que nous nous sommes fixés. Il s'agit essentiellement de travaux d'isolation, de l'acquisition d'un véhicule GNV et du remplacement du générateur à air chaud de l'église Ste Thérèse.

Comme en 2008, l'équilibre du budget d'investissement est réalisé grâce à une ligne d'emprunt de 5,6 M d'€. Ce montant est, comme chaque année, une inscription d'équilibre, puisque nous ne pouvons budgéter que les recettes certaines. Les subventions à venir permettront de diminuer ce montant d'emprunt et de le limiter au strict nécessaire.

Ce budget ambitieux est dans la ligne de 2008, puisqu'il poursuit les opérations d'investissement les plus importantes du mandat. Il est construit sur une croissance nulle de la fiscalité pour cette année et à un nécessaire recours à l'emprunt. Ce recours à l'emprunt sera limité au strict nécessaire, comme en 2008, grâce à un maximum d'autofinancement.

F. Laugel

LORS DE SA SÉANCE DU 26 JANVIER 2009, LE CONSEIL MUNICIPAL AVAIT PRIS ACTE DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES PRISES LORS DU DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE POUR L'ANNÉE 2009. EN VOICI LES AXES PRINCIPAUX :

1. Augmentation mesurée des recettes fiscales et, dans toute la mesure du possible, ne pas augmenter les taux communaux liés à la fiscalité directe locale en 2009.

2. Prise en compte, en section de fonctionnement, de l'augmentation mesurée des dépenses.

3. Lancement d'études concernant des projets d'infrastructures à venir dont les besoins sont nécessaires pour la population ou les associations locales.

4. Inscription budgétaire d'un emprunt important en 2009 pour financer l'ensemble du programme d'investissement dont une grande part fait l'objet de restes à réaliser. Cette inscription budgétaire devra être réduite au maximum dès la validation du compte administratif 2008.

5. Finalisation du programme des acquisitions foncières actuellement pendantes.

6. Favoriser, dans toute la mesure du possible, l'utilisation et la réalisation d'économies d'énergie pour les bâtiments communaux et soutenir les particuliers pour la réduction des consommations, notamment d'eau.

7. Réhabilitation et extension de l'éclairage public, notamment en liaison avec les travaux de voirie de la Communauté Urbaine (rue Turenne, rues Bâle/Mulhouse/Reims). Programme 2008 reporté en 2009.

Travaux

Propreté :

Nettoyage des caniveaux de la voirie

Tous les mercredis matins, le Service Propreté de la CUS effectue le balayage des caniveaux dans la commune. Cette opération s'avère de plus en plus compliquée en raison du stationnement de nombreuses voitures à cheval sur les trottoirs, ce qui a pour conséquence un nettoyage incomplet, voire inexistant à certains endroits.

Un appel est donc lancé aux propriétaires des véhicules, qui en ont la possibilité évidemment, de bien vouloir les garer dans leur cour ou leur garage (au moins dans la nuit du mardi au mercredi) afin de faciliter le passage de la balayeuse. D'autant que nous payons tous des impôts pour ce service.

Propreté bis :

Poubelles canines

Un lot de poubelles canines supplémentaires sera mis en place aux endroits «stratégiques». Un plaisir pour nos tousous...

Tri sélectif :

Pour information, des conteneurs à papiers et à verre sont en place au Centre Sportif, sur le parking face à la Maison des Associations. Accessibles à tous lors de l'ouverture du Centre.

Service Technique :

Après un hiver long, les conditions climatiques permettent à nouveau des interventions sur les chemins ruraux et autres sentiers, facilitant par là le passage, soit des engins agricoles, soit des cyclistes et des piétons en promenade. Grattage, balayage, comblement des nids de poules, terrassement ou élargissement sont d'actualité.

Au même chapitre : remise en état de la bordure arborée rue des Imprimeurs, réengazonnement de l'espace occupé par les locaux modulaires durant le chantier du Périscolaire rue de Paris, aménagement du bas-côté route d'Entzheim entre la rue du Tramway et la sortie d'agglomération.

- La fontaine rue du Général de Gaulle sera entièrement remise en état.
- Le ravalement de la façade de l'ancien bâtiment du Périscolaire quartier Gare est en cours. Une opération identique est programmée pour la salle ACL.

Lancement de marchés publics

- pour la réalisation d'un terrain synthétique au Centre Sportif,
- pour des travaux d'isolation des combles et de remplacement de fenêtres à la mairie,
- pour l'illumination de l'église Ste Thérèse et de la Chapelle de Hattisheim,
- pour l'éclairage public des rues de Turenne, Mulhouse, Reims et Bâle.

J.J. Nuss

Scolaire et Vie Educative

Le savez-vous ? Lors du dernier Conseil d'Ecole, l'école maternelle du Centre a été rebaptisée à l'unanimité «Ecole maternelle Les Coquelicots».

SMA : Service Minimum d'Accueil

Ça y est, le SMA a été mis en place dans la commune. Le jeudi 29 janvier 2009, ce droit d'accueil a été mis en œuvre à l'école Saint Exupéry pour la 1^{ère} fois, en conformité avec la loi du 20 août 2008. Pour une question évidente de moyens humains et afin d'assurer la sécurité des enfants, un document d'inscription préalable avait été distribué aux enfants. Les inscrits, au nombre de 24, se sont retrouvés finalement à 16 et étaient encadrés par 3 élus.

Le jeudi 19 mars, 2^{ème} journée du SMA. Ils étaient 4 inscrits à l'école Saint Exupéry et nous avons 5 enfants, encadrés par 2 élus. Précision : 1 enfant inscrit ne s'est pas présenté et 2 enfants présents étaient non inscrits. Egalement, ce jeudi 19 mars, le SMA avait été mis en place à l'école maternelle Les Coquelicots. Sur 3 enfants inscrits, 1 seul a été présent à l'école. 2 élus et une personne bénévole de la commune devaient en assurer la garde. Finalement, cet enfant a été intégré dans une classe en accord avec la Directrice et l'Inspecteur de la Circonscription.

Il y a vraisemblablement des améliorations à apporter à cet accueil pour répondre au mieux aux questions et aux besoins des familles et de la Municipalité. En tout état de cause, le respect des inscriptions en mairie est fondamental.

Je conclurai en portant **un appel à la population afin de compléter le dispositif et aider la Commune à assurer ce service qui est obligatoire aux termes de la loi.** Cet appel s'adresse à toutes les bonnes volontés qui peuvent ainsi aider les élus à remplir cette obligation. N'hésitez donc pas à vous inscrire à la mairie, auprès de Cécile, ☎ 03 90 29 72 73.

B. Bonnin

Information et Communication

InfoGeis change de couleur pour cette 2^{ème} année de mandat.

TVGeis sera présent le jour de la Fête-Dieu pour mettre en valeur celles et ceux qui, dans l'ombre, s'impliquent dans la préparation de cet événement incontournable. La diffusion du reportage est prévue pour l'été.

E. Zisswiller

Sports, Loisirs et Vie Associative

Mise en garde, marche, retraite, bond en avant, bond en arrière, fente, retour de garde... sont les principes élémentaires pour pratiquer l'escrime.

La Commission des Sports a eu le privilège de participer à un entraînement le 10 mars dernier. Marjorie Aufrère (présidente), ainsi que le Maître d'Armes, ont été aux petits soins pour donner l'envie à nos élus de pratiquer ce sport. Quel plaisir de s'imaginer dans une aventure des Trois Mousquetaires !

V. Hladnik

Sociale, Enfance et Age d'Or, Economie et Formation

Les brèves ...

A NOTER DÈS MAINTENANT SUR VOS AGENDAS :



Portes Ouvertes les 20 et 21 juin prochains

L'agrandissement de la structure Périscolaire du quartier de la Gare et la création du RAM (Relais Assistantes Maternelles) ont été des investissements importants des années 2008 et 2009.

Venez les visiter et voir dans quel environnement évoluent les enfants, venez découvrir les locaux du RAM et ses activités les 20 et 21 juin, de 14h à 17h. La salle St Jean, bellement rénovée, sera également ouverte à cette occasion aux mêmes horaires.

Site Internet :

Les comptes-rendus des Comités de Pilotage du Périscolaire, seront bientôt en ligne sur le site Internet de la Ville de Geispolsheim.

Inscriptions au Périscolaire : du 4 au 22 Mai*

N'oubliez pas que vous devez déposer durant cette période les dossiers d'inscription de vos enfants au Périscolaire pour l'année scolaire 2009-2010 au sein des structures.

Impératif : refaire un dossier même si votre enfant est inscrit cette année.

* horaires d'accueil : de 16 h à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Programme activation cérébrale «CEREBRALE EUREKA» destiné aux seniors (+ de 60 ans)

« La mémoire, ça se bichonne ! »

Retenez dès à présent la date du lundi 14 septembre 2009 à 14h.

La Mutualité Sociale Agricole (MSA), en coopération avec la Commune, organisera, à la Maison des Associations, une réunion d'information sur le PAC EUREKA (Programme Activation Cérébrale) dans le cadre de l'Association Alsace Eureka Equilibre.

Des informations plus détaillées figureront dans le prochain InfoGeis.

H. Piquet

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES PROGRAMME D'ACTIVITÉS POUR LES ATELIERS D'ÉVEIL

Les activités se dérouleront au RAM, les mardis matins, de 9 h à 11 h.

- Mardi 5 mai le muguet du 1^{er} mai (bricolage avec du papier crépon)
- Mardi 12 mai préparation inauguration (fabrication jeu du chamboule-tout)
- Mardi 26 mai bricolage pour la Fête des Mères (photophore printanier)
- Mardi 3 juin bricolage pour la Fête des Mères (carte)
- Mardi 9 juin préparation inauguration (fabrication jeu de pêche à la ligne)
- Mardi 16 juin bricolage pour la Fête des Pères
- Mardi 23 juin bricolage d'été (réalisation d'un paysage de plage)
- Mardi 30 juin activité avant les vacances d'été

Merci de récupérer pots plastiques et verres vides, barquettes légumes/viande, tee-shirts usagés, boîtes de camembert pour le bricolage et la peinture.

E. Pierron

AURONT LIEU AU RAM :

LA PROCHAINE RÉUNION CONCERNANT LES CONGÉS PAYÉS :
jeudi 7 mai 2009 à 20h

L'INAUGURATION, AVEC PORTES OUVERTES :
les 20 et 21 juin 2009

UNE RENCONTRE CONVIVIALE AVANT LES VACANCES D'ÉTÉ :
mardi 23 juin 2009 à 20h
(réalisation de bijoux ou autres créations uniquement sur inscription au Relais, participation financière pour le matériel : 18 €).



Coupon-réponse

Pour l'organisation des ateliers, veuillez soit :

- Retourner le talon réponse au RAM - 24 rue de Paris
- Appeler au ☎ 03 88 39 21 83
- Envoyer un mail : relaisamat.geispolsheim@orange.fr

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Culture et Jeunesse

WOW-Compagnie

Samedi le 23 Mai 2009

A l'auditorium de la Maison des Associations : WOW - Compagnie Houppz Théâtre. Artistes mondialement connus, Jo, Ben et Phil débarquent tout droit de Broadway ! Ou presque...

«WOW» a été acclamé sur les scènes du monde entier et a reçu de prestigieuses récompenses ! Ou presque...

Un grand échelas pas très futé et un musicien tête en l'air, sous la houlette d'un chef «soupe au lait», présentent un spectacle qui restera dans les mémoires ! Ou presque... Entre Buffo et les Deschiens, «WOW» vous emporte dans un univers burlesque, poétique et musical... ou presque... Après le succès de Splash2O, voici le nouveau spectacle de Houppz Théâtre. Pour cette création, Etienne Bayart s'est associé à 2 musico-comédiens de talent que vous avez déjà pu applaudir au Kafteur : Bruno Dreyfürst et Lionel Riou.

Partenariat Illiade.

Réservation ☎ 03 88 65 31 06 ou illiade.com

FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 19 Juin 2009, à partir de 19h30 sur la place de la Mairie.

Inscrite dans le calendrier des Français depuis plus de vingt ans et célébrée dans plus de 100 pays à travers le monde, la Fête de la Musique réunit, dans un grand moment de rencontre, de partage et de convivialité, les artistes, tant amateurs que professionnels, et les publics les plus divers. Une soirée riche en interventions : l'Ecole Municipale de Musique, la Chorale Ste Cécile, la Batucada, la Musique Municipale, le groupe Koza Dom (musique tzigane) et, pour terminer, le groupe Como Latino. Buvette, tartes flambées et grillades. Venez nombreux !

P. Mutschler

Spectacle Ecole Municipale de Danse Moderne

Notre Gala de Danse Moderne se déroulera le 30 Mai 2009, à partir de 20h30, à la salle polyvalente de Blaesheim.

Les thèmes seront multiples, avec de nombreux clins d'œil en hommage aux Danses du Monde.

Venez nombreux découvrir la magie de l'univers de la Danse.

Marie-Christine, Brigitte et Danielle.

Exposition Ecole Municipale de Dessin

Les élèves de l'Ecole de Dessin vous invitent à venir découvrir leurs créations autour de différentes thématiques réalisées tout au long de l'année. **Nous vous donnons rendez-vous le samedi 13 juin, de 14h à 19h, et le dimanche 14 juin, de 11h à 18h, à la Maison des Associations pour une expérience sensorielle gratifiante !**

E. Engel

Spectacle Ecole Municipale de Danse Classique

L'Ecole Municipale de Danse Classique de Geispolsheim, en partenariat avec les Ecoles Municipales de Dessin, de Musique, l'atelier de modelage StanissA, et des artistes indépendants, a le plaisir de vous inviter à son spectacle :

Deux contes chinois :

«La Petite Fille du Port de Chine et Le Pinceau Magique».

Il aura lieu le **samedi 6 juin 2009, à 20h**, au Centre Sportif.

Les expositions seront ouvertes au public le **vendredi 5 juin** et le **samedi 6 juin de 14h à 16h30, puis de 19h à 20h**, avant la représentation, ainsi qu'à l'entracte. Entrée libre, buvette et gâteaux.

C. Prietz



DYNAMIQUE, DYNAMIQUE, CETTE JEUNESSE !

Les activités foisonnent. Théâtre, sports, tournage de film, hip-hop, jeux de société, loisirs et plaisir d'être ensemble, jouer, apprendre, s'amuser : voici une peinture bien réelle de ce que vivent les jeunes de Geispolsheim.

Sans oublier les manifestations : la soirée jeux a enchanté de nombreux convives, les jeunes de l'atelier théâtre ont participé au festival «Scénoblique» à Troyes pendant un week-end, une rencontre riche et formatrice.

Et, bien entendu, l'été approchant, les projets de jeunes (sorties, centre de loisirs) se construisent. Ainsi, cette année, les thèmes du centre seront : «L'eau, l'air, la terre». Le local Dynamique Jeunesse sera ouvert tout l'été, de 13h à 19h, et certains y retrouveront nos habituelles soirées barbecue.

Gaël, Stéphane et Victor (notre stagiaire pour l'année 2008-2009) vous attendent toujours avec le sourire, dans la joie et la bonne humeur.

Sécurité - Voirie

Sécurité :

Plusieurs actes de vandalisme et de dégradation ont été commis depuis le début de l'année : incendies de poubelles, vitres brisées des abris bus et des panneaux d'information.

Des bâtiments sont souvent squattés : écoles, collège, abords des églises, stades de foot.

Une surveillance accrue de la Gendarmerie a permis d'identifier et d'interpeller quelques personnes.

Nous déplorons que certains sites soient souillés en permanence par des bris de verre et une quantité non négligeable de bouteilles d'alcool vides (gin, vodka, bière et, bien sûr, mégots des fumettes). Tous ces débris sont ramassés régulièrement par les riverains et les employés communaux.

Les manifestations anti-Otan ont inspiré quelques petits délinquants à casser les vitres des véhicules, des abris bus et à mettre le feu aux bennes à papier. De tels faits sont regrettables et inacceptables. La Gendarmerie a mis tous les moyens en œuvre pour en identifier les auteurs.

Nous devons tous être vigilants et concernés pour ne pas subir les méfaits de quelques énergumènes crapuleux et inconscients.

Si vous êtes témoin ou victime de cambriolages, d'actes délictueux ou d'incivilités, ayez le réflexe de téléphoner à la Gendarmerie ☎ 03 88 68 61 62 qui est ouverte tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 19h (en-dehors de ces horaires, vous serez relié au PC) ou composez le numéro d'urgence 17.



Sécurité routière :

- Un **second plateau ralentisseur** a été mis en place rue de la Porte Basse avant le rond-point. Ce dispositif sert à ralentir la circulation et à sécuriser la traversée vers l'école et le collège, mais permet aussi aux véhicules débouchant de la route de Strasbourg de s'engager sur le rond-point dans de meilleures conditions.

- L'interdiction aux véhicules motorisés n'étant pas toujours respectée, il a été décidé d'implanter une **barrière devant la passerelle rue des Acacias** vers la rue Schirlen, pour réduire la vitesse des engins motorisés et sécuriser la traversée des passants.

- Suite aux constatations et aux nombreuses plaintes face au non-respect de l'interdiction de circuler du tronçon route de Strasbourg vers la rue du Commerce, non ouvert à la circulation publique, mais uniquement aux engins agricoles, il a été décidé de placer une **barrière côté rue du Commerce** pour empêcher le transit des véhicules, sauf les vélos. L'augmentation du trafic et les vitesses excessives mettent en danger les riverains et les manœuvres des engins agricoles.

- Des potelets en fonte ont été posés pour renforcer l'interdiction de stationner devant l'église Sainte Marguerite et devant l'aire de jeux rue des Suédois.

- **Opération « Gilets Jaunes » dans les écoles élémentaires**
Dans le cadre des actions de Sécurité Routière des jeunes, la Commune organise 6 interventions entre le 14 avril et le 18 mai et une distribution aux enfants qui se déplacent avec leur vélo à l'école de gilets jaunes fluo sérigraphiés «Ville de Geispolsheim», financés par la Commune.

Cette action, encadrée par les personnes du Centre d'Education Routière de la CUS (SIRAC), comporte 2 phases : un cours théorique en classe et une partie pratique sur la piste de maniabilité dans la cour, avec le vélo.

Les élèves sont encouragés à venir à l'école en vélo par les responsables des établissements scolaires.

Voirie : Les chantiers

Rue du Fort

- Après concertation avec les enseignes, nous avons demandé aux services de la voirie de la CUS et du Conseil Général, ainsi qu'à l'entreprise de travaux publics, de minimiser la gêne de la desserte du secteur par le rétablissement de la circulation en fin de semaine et l'accès aux entreprises situées près de la Vigie.
- La sortie de la rue du Fort vers la Vigie sera doublée, ce qui permettra à l'avenir de fluidifier un peu mieux la circulation sur cette voie.

Rue de Mulhouse - Bâle - Reims

- Les travaux des réseaux sont en cours. Le début de chantier pour l'aménagement définitif des voiries est programmé à partir de la rentrée de septembre.

Rue de Turenne

- Les travaux des réseaux ont également démarré. La fin de chantier est prévue mi-juillet.

Place Malraux

- Une place de retournement des bus de la CTS sera réalisée d'ici quelques mois et des négociations sont en cours avec la CUS pour un réaménagement complet de la place.

Piste cyclable route de Lingolsheim :

- Cet été, nous verrons aménagée la 2^{ème} tranche de la piste cyclable, tout d'abord par la réalisation du giratoire route de Lingolsheim, en face de l'entrée EDF et de la descente du pont SNCF de la Vigie. Cet ouvrage facilitera la traversée cycliste et évitera aux véhicules de faire le tour du rond-point rue du Commerce.
- La piste cyclable sera prolongée jusqu'à la rue de l'Industrie.
- La 3^{ème} tranche se réalisera après la régularisation des acquisitions foncières par la Commune. Nous pouvons espérer que les travaux de cette dernière tranche démarreront à la fin de l'année. Ils sont à la charge du Conseil Général.

L'aménagement du passage pour piétons et vélos entre la rue des Alouettes et la route de Strasbourg est en cours de consultation.

Dans le cadre du schéma directeur vélo de la CUS, nous avons demandé et validé le plan de jalonnement du réseau cyclable de la commune pour améliorer la lisibilité du réseau et guider l'utilisateur dans son choix d'itinéraire.

M. Muller

TRIBUNE DU GROUPE «GEISPOLSHHEIM ÉCOCITOYEN»

S-eau-S !

Geispolsheim a sa part à prendre pour la reconquête de l'eau. L'objectif européen à atteindre pour 2015 est que les eaux souterraines soient potables sans dépollution.

La partie n'est pas gagnée ! Le taux de nitrates dans la nappe semble repartir à la hausse après s'être stabilisé un temps. L'Ehn est si dégradée que son bon état ne serait pas possible avant 2027 !

Face à ce péril, les communes de Bavière ont réagi il y a 20 ans avec de bons résultats aujourd'hui. Suivons leur exemple.

Ainsi, sur les terres que la commune loue, elle peut convenir de pratiques agricoles exemplaires. Dans le périmètre du puits de captage, la conversion aux cultures bio est à susciter. L'introduction du bio dans nos cantines est la bonne façon d'aider cet effort. Evitons les pesticides dans nos jardins et nos espaces publics. Pour enrayer la dégradation de l'Ehn, de l'III et de l'Ergelsenbach par les phytosanitaires, le phosphore et l'azote, il s'agit d'enherber et de boiser toutes leurs rives. Enfin, améliorons l'assainissement pour que nos eaux usées soient rendues à la nature de façon acceptable.

J. Fernique, R. Chameroy-Chaffangeon, D. Elhaik

Société d'Arboriculture

5 juillet : excursion dans le Sundgau

- Visite d'une distillerie à Muespach-le-Haut et du Musée des Amoureux à Werentzhouse.
- Déjeuner à Ferrette.
- Visite d'un élevage d'autruches à Sondersdorf et du Musée Paysan à Oltingue.

Pour tout renseignement complémentaire et l'inscription (avant le 14 juin), s'adresser au membre du Comité correspondant de votre quartier ou au Président ☎ 03 88 67 04 16
courriel : jean-rene.schaal@wanadoo.fr

J. R. Schaal

La Gymnastique Volontaire



Bougeons pour vivre mieux... et plus longtemps ! Telle est la devise de notre association

Affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) qui compte 560 000 licenciés en France pratiquant une activité de sport santé au sein de sections implantées pour la plupart dans le milieu rural, elle participe à la vie de la commune. A Geispolsheim, nous sommes une trentaine d'adhérentes. Les séances de Gymnastique Volontaire se déroulent dans une ambiance conviviale, non compétitive, et permettent de garder la forme ou de la retrouver. Après un échauffement cardio-musculaire (cuisses, abdos, fessiers) conduit par Jean-Claude, notre sympathique coach, aux rythmes dynamiques de l'aérobic, la séance se termine au calme par des étirements.

B. Barrault

nos associations

La Fête-Dieu au Village

Que l'on soit pratiquant ou non, la Fête-Dieu constitue un élément incontournable de notre patrimoine commun. Nous devons honorer comme telle cette tradition locale qui fait la fierté des Geispolsheimois.

Nous comptons sur votre participation pour la réussite de cette fête.

Voici quelques indications utiles à tous :

- Dimanche 14 juin 2009, à l'église Sainte Marguerite, la messe, à laquelle vous êtes cordialement invités, débutera à 9h30. Elle sera suivie de la procession à travers les rues du Village selon le circuit habituel.
- Si vous êtes riverains du circuit de la procession, soyez remerciés de pavoiser vos maisons et de joncher la rue de légumes selon les pratiques courantes.
- Vous pouvez fournir des fleurs pour la décoration du reposoir pris en charge par votre quartier.
- Vous pouvez aussi apporter votre contribution en déposant des pétales de fleurs à l'église Sainte Marguerite le samedi 13 juin. (Ces pétales serviront à remplir les paniers des enfants qui les sèmeront devant le dais au cours de la procession).
- Chaque année, nous lançons un appel aux jeunes filles voulant porter une statue, ainsi qu'aux jeunes gens pouvant porter les bannières.
- Pour les statues, contacter Mme Nicole Speisser ☎ 03 88 68 84 64
- Pour les bannières, contacter M. Xavier Schaal ☎ 03 88 68 87 05
- Les familles qui prêteraient volontiers un habit de bergère peuvent s'adresser à Mme Claudine Schneider ☎ 03 88 68 95 32.

X. Schaal
Président du Conseil de Fabrique

Arts Martiaux Geispolsheim



Le judo à Geispolsheim

De janvier à mars, les compétitions battent leur plein pour les jeunes du club. On peut ainsi noter la qualification de Thomas Bechtel pour les Championnats de Zone Est chez les juniors. Une bien belle performance pour un junior ne s'entraînant que dans son club. De même, Romain Vuidel et Amélie Wolff se classent respectivement 2^{ème} et 3^{ème} des Championnats du Bas-Rhin Cadets. Enfin, Laura de Sousa, 3^{ème} des Championnats d'Alsace Minimes ira défendre son titre de Championne Inter-région Est acquis l'année dernière. Pour la formation, Amélie Wolff a finalement réussi le kata pour l'obtention de la ceinture noire. Souhaitons-lui bonne chance pour finir sa ceinture noire avant la fin de l'année. Thomas et Romain sont également engagés dans le Kata pour le 1^{er} et le 2^{ème} Dan de la ceinture noire au mois de mai.

RAPPEL DES HORAIRES :

Baby-judo de 4 à 6 ans : le lundi de 17h30 à 18h30

**Débutant(e) 6 à 7 ans : le mercredi de 18h à 19h15
8 à 10 ans : le lundi de 18h30 à 19h30
et le jeudi de 18h00 à 19h15**

+ 10 ans : le lundi et le jeudi de 19h30 à 20h45.

A. Guillaume

Amicales des Sapeurs Pompiers de Geispolsheim et de Blaesheim

La sortie pédestre aura lieu cette année le dimanche 17 mai 2009.

Rendez-vous à partir de 8h à la salle polyvalente de Blaesheim où se déroulera également le repas.

P. Offner

Association Culture Loisirs (ACL)

Le 6 février dernier s'est tenue l'assemblée générale de l'Association Culture et Loisirs.

Cette assemblée générale ordinaire a été suivie d'une assemblée générale extraordinaire dans le but de fusionner l'ACL avec l'association Musicalement Vôtre. En effet, cette association ne pouvait plus gérer seule sa manifestation phare «la Nuit du Jazz». Cette fusion va permettre de pérenniser à Geispolsheim une manifestation de qualité connue au-delà de notre commune. Trois membres du comité de Musicalement Vôtre ont rejoint le comité de l'ACL :

Marie-Jo Mérieux, Henry Durand et Roger Heitz en tant que vice-président. L'ACL renforce ainsi à la fois son champ d'animation et son équipe !

Si vous souhaitez, vous aussi, vous investir à l'ACL, venez nous rejoindre.
☎ 06 66 49 02 77

F. Laugel

Association Nature Ried

Dans le cadre de «Ne vois-tu rien venir ?», l'A.N.R. vous propose, le vendredi 5 juin, à 20h, à la Maison des Associations, une projection-débat intitulée «Entre Bruch et Ried» présentée par Pierre Jaeger.

Grâce au talent de ce photographe naturaliste, nous découvrirons non seulement les richesses floristiques et faunistiques des milieux humides, mais aussi leur intérêt primordial dans l'épuration des eaux de la nappe phréatique. **A NE PAS MANQUER !**

M. Schaeffer

LES HORAIRES ET SALLES DE COURS :

Mardi : 18h15 à 19h15
Enfants (7 à 12 ans) - Gymnase école St Exupéry (Village)
19h15 à 20h45

12 ans, adultes débutants et confirmés - Gymnase école St Exupéry

Jeudi : 18h30 à 20h15

12 ans, adultes débutants et confirmés à la salle ACL

Renseignements pendant les cours,
sur le site : www.karatedogeispolsheim.com
ou ☎ 06 64 41 18 17

Gindt Christian, 3^{ème} dan, diplôme Instructeur Fédéral.

S. Wiest

Association pour le Don de Sang Bénévole de Geispolsheim-Blaesheim

Vous connaissez le don du sang parce que vous êtes donneur de sang ou parce que vous en avez entendu parler.

Mais connaissez-vous le don de plasma ?

Vous en faites don à chaque fois que vous donnez du sang total lors de nos collectes.

Le plasma est un des composants de notre sang qui est constitué des plaquettes (durée de conservation : 5 jours), des globules rouges (durée de conservation : 42 jours) et du plasma (durée de conservation : 1 an).

Dans la plupart des maladies traitées aujourd'hui grâce à la transfusion sanguine, il est préférable d'apporter au malade uniquement le composant sanguin dont il a besoin.

Les besoins en plasma sont de plus en plus importants, car le plasma permet de préparer des médicaments pour soigner principalement :

- les grands brûlés et les accidentés en état de choc qui ont besoin d'un apport d'albumine important,
- les hémophiles atteints de troubles de la coagulation qui nécessitent la prise régulière de médicaments dérivés du plasma contenant des protéines coagulantes.

On peut faire un don de plasma toutes les deux semaines. Par contre, il ne peut se faire que sur rendez-vous directement au site de l'EFS-Alsace (rue Spielmann à Strasbourg).

Tout en faisant des dons de plasma, on peut continuer à donner du sang total (en collecte), sauf à respecter le délai de 8 semaines après chaque don de sang total.

Le prélèvement de plasma est réalisé à l'aide d'un appareil permettant de recueillir uniquement le plasma. Les autres composants du sang (globules rouges et plaquettes) sont restitués au donneur.

Le don de plasma est un peu plus long que le don de sang total (comptez 1h à 1h30 - entretien médical, prélèvement et collation). Pour vous faciliter le don de plasma, l'ADSB de Geispolsheim-Blaesheim vous propose régulièrement des déplacements vers l'EFS-Alsace en mini-bus, au départ de la Mairie à 17h30, et retour vers 20h /20h15.

Les prochaines dates sont :
le lundi 29 juin, le vendredi 11 septembre
et le lundi 9 novembre.

N'oubliez pas la prochaine collecte
le lundi 18 mai 2009 de 17h à 20h30 au Centre Sportif (salle 2).

C. Kowarczyk & 03 88 67 08 45



Pétanques Loisirs

Une nouvelle saison vient de démarrer.

Les championnats ont maintenant repris depuis quelques semaines. Le nombre de nos membres est toujours en légère augmentation. Avec les beaux jours qui s'annoncent, nous vous invitons à venir lancer quelques boules. N'hésitez pas à nous rejoindre les après-midis au club sis au fond de la rue Lefèbvre.

Enfin, vous avez toujours la possibilité de consulter notre site à l'adresse <http://www.petanque-loisirs-geispolsheim.fr>. Venez nombreux.

Pétanquement Vôtre

R. Poupot

Musique Municipale

Au sein d'une harmonie, l'activité musicale est permanente mais ce n'est souvent qu'à l'occasion des beaux jours et des sorties de la Musique Municipale que tout un chacun pourra apprécier cela.

Si la saison musicale démarre souvent avec le printemps, et plus précisément avec la Fête-Dieu cette année, les musiciens ne sont pas restés inactifs pendant la période hivernale et pas moins de sept nouveaux musiciens ont rejoint nos rangs. Malgré tout, la MMG est toujours en mal d'un tubiste ! Donc, avis aux amateurs, si vous êtes tubiste ou en connaissez un dans votre entourage, merci de nous faire signe, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir.

Le prochain rendez-vous 2009 majeur de la MMG sera le bal du 14 juillet, au stade de la Turnmatt.

Cette année nous aurons la joie de partager cette soirée festive avec nos amis bretons qui nous feront le plaisir de leur présence à l'occasion du 25^{ème} anniversaire du jumelage Séné/Geispolsheim. Nous vous attendons donc nombreux, le lundi 13 juillet 2009, pour cette manifestation.

C. Schaal



Elections Européennes dimanche 7 juin 2009

Le 7 juin 2009 auront lieu les élections des représentants au Parlement Européen. A cette occasion, les bureaux de vote seront ouverts de 8 heures à 18 heures.

Pourront voter les électeurs de nationalité française inscrits sur les listes électorales de la commune, ainsi que les ressortissants de l'Union Européenne, autres que Français, inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Pour ce scrutin seront utilisées les cartes électorales actuellement en possession des électeurs.

L'élection des représentants au Parlement Européen s'effectuant désormais non plus dans le cadre d'une circonscription nationale unique, mais dans le cadre de huit circonscriptions plurirégionales, le vote des Français de l'étranger ne peut donc plus s'effectuer dans les centres de vote situés hors de France.

En conséquence, ces électeurs peuvent prendre part au scrutin du 7 juin, soit personnellement, soit par procuration à effectuer au préalable auprès de leur Gendarmerie.

Les ressortissants étrangers des pays de l'Union Européenne inscrits sur les listes électorales complémentaires peuvent voter par procuration dans les mêmes conditions que les électeurs français.

Le mandataire peut figurer indifféremment sur la liste électorale ou sur la liste électorale complémentaire de la même commune que le mandant. Au moment du vote, les électeurs doivent présenter aux assesseurs, en même temps que la carte électorale, un titre d'identité qui peut être :

- une carte nationale d'identité,
- un passeport,
- une carte du combattant,
- une carte d'invalidité avec photographie,
- une carte d'identité de fonctionnaire avec photographie,
- une carte de circulation avec photographie,
- un permis de conduire,
- un permis de chasser avec photographie,
- un titre de réduction de la SNCF avec photographie.

Outre l'un des documents requis pour les électeurs français, les ressortissants d'un état membre de l'Union Européenne autre que la France peuvent présenter un passeport délivré par l'administration compétente du pays dont le titulaire possède la nationalité, ou le titre de séjour autorisant leur présence sur le territoire français.

Service Elections



Fête-Dieu

Circulation et stationnement

A l'occasion de la Fête Dieu, le dimanche 14 juin 2009, le stationnement des véhicules est interdit de 6h30 à 12h dans les rues et sur les places suivantes :

- rue du Général de Gaulle (n° 23 à 75 et 26 à 72 inclus),
- rue du Maire François Nuss,
- rue Sainte Jeanne d'Arc,
- rue du Maréchal Leclerc,
- place Sainte Marguerite,
- rue du Tramway.

Le même jour, de 6h30 à 12h, toute circulation est interdite dans les rues précitées (à l'exception de la rue du Tramway). Les usagers, ainsi que les bus des lignes 63 et 210 emprunteront les déviations suivantes :

- la circulation venant de Blaesheim vers Entzheim et la Gare, ou le sens inverse, sera déviée par la rue du Tramway dans les deux sens de circulation,
- la circulation venant de Blaesheim en direction de Lipsheim, ou le sens inverse, est déviée par le chemin rural aux lieux-dits «Obergarten et Bei Bruchmatt», l'ouvrage de franchissement de l'Ehn près du stade de la Turnmatt, les Chemins d'exploitation au «Bachgaerten», Schlossgarten et Am Sportsplatz, les rues de la Chapelle, de Hattisheim, dans les deux sens de circulation.

Service Technique

Le passeport biométrique arrive en Alsace courant juin prochain

Geispolsheim sera doté d'un Dispositif de Recueil (DR) appelé aussi station de biométrie. L'espace accueil a été rafraîchi pour l'occasion, un mobilier plus adapté facilitera l'accompagnement aux démarches administratives.

Service Accueil

NOUVEAU PRES DE CHEZ VOUS
CHRIS' POWER FORM'
 ☎ 06 46 48 35 45

**Coaching
power plate**

Cosmétique
& maquillage

Christelle vous accueille
du lundi au samedi

**spécial
ouverture**
valable jusqu'à 30.06.09

170 €
les 10 séances

1^{ère} séance d'essai offerte

8, rue du Four Banal
Illkirch-Graffenstaden
cricoul@free.fr

CALENDRIER DES FÊTES

MAI

Ve 1	Vide-grenier	Cercle Jean Sébastien	Gare + St Jean
Di 3	Concours de pêche à la truite	AAPPMA	Etang Schlossweiher
Ve 15	Assemblée générale COOP	FCG01	Centre Sportif
Di 17	Marche pédestre	Amicale Sapeurs-Pompiers	Blaesheim
Lu 18	Collecte de sang	Association pour le Don de Sang Bénévole Geispolsheim-Blaesheim	Centre Sportif (salle 2)
Ve 22	Cross + Kermesse	Ecole Saint Exupéry	Ecole Saint Exupéry
Sa 23	Spectacle : Wow Compagnie	Commune + Illiade	Maison des Associations
Sa 30	Spectacle Ecole Municipale de Danse Moderne	Commune	Salle des Fêtes Blaesheim

JUIN

Lu 1	Journée du Vélo	STEP	St Jean
Ve 5	Projection-débat : Entre Bruch et Ried	ANR	Maison des Associations
Sa 6	Spectacle Ecole Municipale de Danse Classique	Commune	Centre Sportif
Sa 6	Portes Ouvertes	Collège Jean de la Fontaine	
Di 7	Elections Européennes	Commune	De 8h à 18h
Sa 13	Festival de Musique	Ecole de Musique	Maison des Associations
au 20/06			
Sa 13	Exposition Ecole Municipale de Dessin	Commune	Maison des Associations
Di 14	Exposition Ecole Municipale de Dessin	Commune	Maison des Associations
Di 14	Tournoi interne	Badmin'Tonus	SICES (Collège)
Di 14	Fête-Dieu	Paroisse	
Ve 19	Fête de la Musique	Commune	Place de la Mairie
Sa 20	Portes ouvertes RAM	Commune	Gare
Di 21	et Salle St Jean		
Ve 26	Assemblée Générale	Cercle Jean Sébastien	Centre Sportif
Sa 27	Feu de la Saint-Jean	FCG01	Stade Turnmatt
Marché paysan			
Di 28	Pique-nique	UNAMAG	City-Stade Gare

Venez découvrir votre nouveau supermarché VieBio de 650m² à Illkirch



BIO

Donnez un nouvel élan à votre alimentation !

VieBio vous offre -10%

*sur présentation de ce bon jusqu'au 27 juin 2009
ou plus tôt pour toute vente spéciale uniquement à VieBio Illkirch
hors services à la coupe : boulangerie, charcuterie, fromages

19 rue du Girdenhirsch
67400 Illkirch Graffenstaden
Tel : 03 88 39 62 39

VieBio
le plus grand choix de bio

NOUVEAU



Tout FLOREAL CENTER K* est sur www.florealcenter.fr

UN BOM D'ACHAT DE 50€

50 rue de la Gare - 67118 GEISPOLSHHEIM

CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2009

ARTICLE 1

Concours des maisons et jardins : le Comité Communal pour le Fleurissement du Village est le seul habilité à organiser chaque année, avec le Département, le concours du fleurissement. Il est un des facteurs d'amélioration de la qualité de la vie.

ARTICLE 2

Inscription : les habitants désirant participer au concours communal s'inscrivent directement à la Mairie ou sur le bulletin d'inscription joint au journal d'information "INFOGeis".

5 catégories sont distinguées et prises en compte dans le cadre du concours.

1^{ère} catégorie : Maison avec jardin

2^{ème} catégorie : Maison sans jardin

3^{ème} catégorie : Balcon

4^{ème} catégorie : Maison à colombage

5^{ème} catégorie : Bâtiment public

ARTICLE 3

Le jury : Il est composé de 6 personnes. Sont membres de droit les lauréats de l'année précédente et le représentant de la municipalité. Le président est désigné par les membres du jury.

ARTICLE 4

Modalités : le jury communal visite les réalisations des candidats inscrits sur l'ensemble de la commune au début de l'été. Le jury tiendra compte des conditions climatiques. Le passage du jury est confirmé par voie de presse. Le jury se réunit en Mairie après la visite pour conclure et notifier les résultats.

Les notes ne sont pas révisables et peuvent être communiquées sur demande.

ARTICLE 5

Critères de sélection : les prix sont attribués sur la base des critères suivants : la créativité, l'harmonie des formes, l'harmonie des couleurs, la propreté environnementale. Le jury prendra en compte la priorité accordée aux plantations en pleine terre mais aussi la diversité dans le choix des végétaux.

V. Hladnik



BULLETIN D'INSCRIPTION 2009

A retourner en Mairie avant le 31 mai 2009

NOM Prénom

N° Rue

Désire participer au concours du fleurissement destiné à récompenser les plus belles réalisations.

CATEGORIE

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Maison avec jardin | <input type="checkbox"/> Maison à colombage |
| <input type="checkbox"/> Maison sans jardin | <input type="checkbox"/> Bâtiment public |
| <input type="checkbox"/> Balcon | |